



Communiqué de presse
Bruxelles, le 12 septembre 2018

Le Parlement européen confirme son soutien aux droits des auteurs dans le marché unique du numérique

La Fédération des Réalisateur·euses Européen·e (FERA), la Fédération des Scénaristes en Europe (FSE) et la Société des Auteurs Audiovisuels (SAA) se félicitent du vote du Parlement européen en faveur de la directive droit d'auteur dans le marché unique du numérique.

Elles remercient les députés européens d'avoir écouté les auteurs et d'avoir soutenu la nécessité de définir des règles dans la sphère numérique, afin de garantir les droits des auteurs et de conforter la création européenne.

La FERA, la FSE et la SAA sont particulièrement satisfaites de l'amélioration significative des dispositions relatives à la juste rémunération dans les contrats des auteurs et artistes. L'introduction d'un nouvel article indispensable établissant un droit à rémunération juste et proportionnelle pour les auteurs lorsque leurs œuvres sont exploitées, en ligne notamment (nouvel article -14) fait partie de ces avancées.

Elles insistent sur la nécessité, dans le cadre du Trilogue, de confirmer cette disposition fondamentale en faveur des auteurs de l'audiovisuel et d'améliorer de manière générale le chapitre 3 du projet de directive, afin de soutenir effectivement les créateurs européens à l'ère numérique.

Citations

Selon Cécile Despringre, Directrice de la SAA : « *Malgré la campagne très agressive contre la directive droit d'auteur, les députés européens se sont exprimés en faveur des auteurs et ont reconnu leur besoin d'être rémunérés par tous ceux qui exploitent leurs œuvres. C'est un pas en avant important qui devra être consolidé et amélioré* ».

Pour Pauline Durand-Vialle, Déléguée général de la FERA : « *Le travail des scénaristes et des réalisateur·euses européens est difficile aujourd'hui en raison de revenus instables et faibles. Le Parlement européen a exercé de manière juste son pouvoir afin d'inverser la tendance et de fixer des conditions plus durables pour la création audiovisuelle de demain* ».

Selon David Kavanagh, Directeur général de la FSE : « *La décision prise aujourd'hui par le Parlement européen permettra aux scénaristes et réalisateur·euses de bénéficier de la croissance de l'exploitation de leurs œuvres par la vidéo à la demande* ».

Notes aux éditeurs

[FERA](#) - Fondée en 1980, la Fédération Européenne des Réalisateurs de l'Audiovisuel est composée de 40 associations de réalisateurs issues de 30 pays différents. Elle parle pour plus de 20 000 réalisateurs européens de cinéma et télévision, représentant leurs intérêts culturels, créatifs et économiques au niveau national et européen. Registre de transparence de l'UE : 29280842236-21. [@Film_directors](#)

Contact : Pauline Durand-Vialle, pdv@filmdirectors.eu +32 491 52 49 04.

[FSE](#) - La Fédération des Scénaristes en Europe est un réseau d'associations nationales et régionales, de guildes et de syndicats de scénaristes en Europe, crée en juin 2001. Elle compte 25 membres issus de 20 pays, représentant ainsi plus de 7000 scénaristes en Europe. [@ScreenwritersEU](#)

Contact: David Kavanagh, info@scenaristes.org +353 86 837 1203.

[SAA](#) - La Société des Auteurs Audiovisuels est une association d'organisations de gestion collective européennes représentant les auteurs audiovisuels. Ses 32 membres issus de 24 pays gèrent les droits de plus de 138 000 scénaristes et réalisateurs européens de cinéma, télévision et multimédia [@saabrussels](#)

Contact: Annica Ryngebeck, a.ryngebeck@saa-authors.eu +32 475 66 95 94.